

# CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

MARCHE N°

Établi en application du décret 2016-360 du 25/03/16

et

relatif à

**PRESTATIONS DE TRANSPORT, D'HEBERGEMENT ET VISITES  
POUR UN VOYAGE EN ESPAGNE POUR 59 ELEVES ET 4  
ACCOMPAGNATEURS**

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur MALVIS, Principal

Comptable assignataire des dépenses relatives au marché : Madame BAREAU-MERIC, Agent comptable

Service acheteur : Intendance du Collège

Annexes (le cas échéant)

## **Article 1 : objet du marché**

### **1.1 Définition de la prestation**

La consultation porte sur l'organisation d'un voyage en Espagne du 12 au 16 mai 2025 pour des élèves de moins de 15 ans soit 58 élèves et 4 accompagnateurs.

### **1.2 Forme du marché**

Le marché est passé en procédure adaptée en vertu de l'article 27 du décret 2016-360 du 25/03/16.

## **Article 2 : pièces constitutives du marché**

- L'acte d'engagement ATTRI1 et ses annexes
- Le présent cahier des clauses particulières (CCP)
- Le règlement de la consultation
- Un mémoire technique permettant à l'acheteur d'apprécier l'offre du candidat (caractéristiques des moyens de transports, interlocuteurs sur place, etc.)

## **Article 3 : lieu d'exécution de la prestation**

Le marché est conclu pour l'organisation d'un voyage en Espagne.

## **Article 4 : durée du marché et/ou délai d'exécution**

Le voyage devra se dérouler du 12 mai 2025 matin au 16 mai 2025 .

## **Article 5 : contenu et forme des prix**

### **5.1 – Forme des prix**

Les prix seront forfaitaires.

### **5.2 – Contenu des prix**

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant à minima l'ensemble des prestations demandées. Il n'est pas nécessaire d'indiquer un tarif par élève et accompagnateurs. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations.

## **Article 6 : régime des prix**

Les prix seront fermes dans les conditions prévues à l'article 18 du décret 2016-360 du 25/03/2016.

## **Article 7 : règlement des comptes**

Les factures devront être adressées au Collège Max Bramerie, 120 rue du collège 24130 LA FORCE via chorus pro et datées en 2024. Le paiement s'effectuera en euro.

Les paiements seront effectués par mandats administratifs. Le chef d'établissement du collège est ordonnateur des dépenses. Le comptable assignataire est l'Agent comptable du Lycée Maine de Biran de Bergerac.

## **7.1 Délais de règlement**

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception des factures. Le taux d'intérêts moratoires, en cas de dépassement de ce délai, est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commencent à courir.

### **Article 8 : avances et retenues**

S'agissant de l'avance, il est fait application des articles 10 à 31 du décret 2016-360.

### **Article 9 : pénalités encourues par le titulaire**

Les pénalités encourues par le titulaire seront celles prévues dans le règlement de la consultation

### **Article 10 : assurance souscrite par le titulaire du marché**

L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation de la compagnie d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle en cas de dommage, notamment en cas de décès, incapacité temporaire, etc...

### **Article 11 : résiliation**

Le marché pourra également être résilié dans les conditions prévues par l'article 98 du décret 2016-360

### **Article 12 : règlement des litiges**

Le tribunal administratif de Bordeaux est seul compétent pour le règlement des litiges.

### **Article 13 : liste récapitulative des articles du CCAG auxquels il est dérogé**

Sans objet

### **Article 14 : Contenu des prestations**

#### **Transport**

Il comprend le transport en car aller et retour du Max Bramerie de La Force à Las Casas de Alcanar – 43569, Tarragona lieu d'hébergement en Espagne avec une escale dans la ville de Figueras – , ainsi que les excursions sur place, durant le trajet et les frais de parking.

Pour le déplacement en autocar, tous les frais d'autoroute et de parking doivent être inclus dans le prix. Dans tous les cas, l'autocar devra être équipé de ceintures de sécurité, de vidéo et micro ainsi que de toilettes à disposition. L'autocar devra être équipé si possible d'une soute réfrigérée.

Le candidat fournira un **mémoire technique** où figureront notamment les caractéristiques de l'autobus mis à disposition, les immobilisations obligatoires de l'autobus et du chauffeur afin de respecter la réglementation en vigueur **et toute information susceptible de permettre à l'acheteur d'apprécier la qualité de l'offre**. Il est souhaité un chauffeur expérimenté et connaissant parfaitement la région de destination.

Les moyens de transport utilisés devront respecter la législation en vigueur à la date du transport.

## **Hébergement et restauration**

L'hébergement s'effectuera en auberge à Deltebre. L'offre doit comprendre la pension complète pour 58 élèves + 4 adultes en fonction du programme énoncé ci-dessous ainsi que la pension complète et les repas du ou des chauffeurs.

A prévoir :

-2 chambres doubles pour les professeurs

-4 nuitées, 4 petits déjeuners, 4 déjeuners (3 paniers-repas + un déjeuner PAELLA suite à l'atelier de cuisine), 4 dîners à l'auberge

-1 goûter à la Chocolateria : Chocolate con churros

Les réservations des visites des sites, monuments... (gratuites ou payantes) seront assurées par le voyageur en fonction du **programme** énoncé ci-dessous

Jour 1 : Départ de La Force (6h)– Pique-Nique (fourni par les familles). Arrivée à Figueras: visite du musée Dalí. Départ pour Las Casas de Alcanar, installation dortoirs, dîner à l'auberge et nuit.

Jour 2 : Petit déjeuner à l'auberge, départ vers Horta de Sant Joan en bus pour visite du centre Picasso. Pique-nique sur place, activité Canyoning avec moniteurs au Parc Ports Naturels de Tortosa-Beceit départ en bus à Deltebre pour activité géocaching orchestrée par les professeurs / plage

Retour à l'auberge, dîner et nuit.

Jour 3 : Petit déjeuner à l'auberge, départ vers la Laguna d'Encanyissada Excursion en vélo dans la plus grande laguna du Delta de l'Ebre (prévoir location des vélos). Pique nique puis promenade en bateau sur la Laguna de la Cuixota. Goûter chocolateria : churros con chocolate.

Départ pour Moli de rafelet pour visite guidée Retour à l'auberge, dîner et nuit.

Jour 4 : Petit-déjeuner à l'auberge, départ vers Amposta visite de l'écomusée du Delta de l'Ebre

Atelier de cuisine paella puis déjeuner – dégustation sur place. Temps libre / plage Deltebre  
Géocaching avec les professeurs

Retour à l'auberge, dîner et nuit.

Jour 5 : Petit déjeuner à l'auberge. Départ vers la France 8h

Déjeuner en route, pique nique fourni par l'auberge

Arrivée à La Force vers 18:30

### **L'offre doit comprendre :**

- l'hébergement en ALBERGUE avec linge de lit
- la pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 5 (moins le déjeuner du jour 4) + déjeuner paella (jour 4) + goûter churros con chocolate
- les réservations des sites, monuments, animations au préalable par le voyageur
- les moyens de transport
- l'assurance responsabilité civile

- un pack assurance comprenant les garanties assistance et annulation individuelle + annulation du groupe complet + assurance vol de bagages
- tous les frais de voyage
- le dossier de voyage
- l'assistance d'un responsable local sur place qui devra être joignable 7 jours sur 7 24h/24h. Le prestataire retenu devra également pouvoir être joint 7j sur 7j.

**Tous les frais liés à la bonne réalisation du voyage devront être pris en charge par le titulaire du marché et inclus dans son offre.**

Pour le couchage, les draps et couverture doivent être fournis. Les petits déjeuner, déjeuners et dîners doivent être servis sous forme de repas chaud avec entrée, plat et dessert. L'ensemble de ces prestations devra respecter la réglementation liée à l'hygiène alimentaire. Toute allergie alimentaire ou régime particulier d'un élève ou accompagnateur sera signalée au titulaire du marché et devra être prise en compte dans l'offre des repas et pique-nique fournis. Les serviettes de toilettes seront fournies en nombre suffisant.

**Je déclare avoir pris connaissance des clauses figurant dans le présent CCP et ses annexes et m'engage à les respecter pendant toute la durée du marché.**

Fait à le

Le candidat